

À ce jour, la totalité des municipalités régionales ont adopté un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) dans lequel sont identifiés des moyens pour l'atteinte des objectifs de mise en valeur des matières résiduelles fixés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Parmi ces objectifs figurent la valorisation de 60 % des matières organiques. Aujourd'hui, plus d'une centaine de municipalités ont implanté en tout ou en partie, la collecte des résidus organiques alimentaires afin d'atteindre cet objectif. Voici la liste des organismes municipaux qui effectuent en tout ou en partie la collecte des matières organiques alimentaires – 2008

### Liste des organismes municipaux qui effectuent en tout ou en partie la collecte des matières organiques alimentaires – 2008

Région	Organisme municipal
01 Bas-Saint-Laurent	MRC de Kamouraska : Ville de La Pocatière, Saint-Pascal et Saint-Bruno MRC les Basques : Municipalité de Notre-Dame des Neiges MRC Rivière-du-Loup : Municipalité de l'Isle-Verte
03 Capitale-Nationale	Ville de Québec (pilote) MRC La Jacques-Cartier, La Côte-de-Beaupré et L'Île-d'Orléans (pilote) MRC Portneuf : Municipalité de Saint-Raymond (pilote)
05 Estrie	MRC Le Granit : Ville de Lac-Mégantic MRC Coaticook (collecte implantée à l'ensemble des 12 municipalités membres) Ville de Sherbrooke MRC Memphrémagog : Canton d'Orford
06 Montréal	Ville de Côte-Saint-Luc Ville de Pointe-Claire Ville de Westmount Ville de Montréal : Arrondissement Plateau (pilote prévu fin novembre 2008)
8 Abitibi-Témiscamingue	MRC Abitibi : Municipalité de Landrienne
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine MRC Rocher Percé (pilote 2007)
12 Chaudière-Appalaches	MRC Appalaches : Ville de Disraeli
13 Laval	Ville de Laval
14 Lanaudière	MRC Matawinie : Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, Municipalité de Rawdon, Municipalité de Chertsey, Municipalité d'Entrelacs, Municipalité de Saint-Donat MRC Montcalm (collecte implantée à l'ensemble des 11 municipalités membres) MRC de l'Assomption : Ville de L'Assomption
15 Laurentides	MRC Deux-Montagnes : Municipalité de Saint-Placide MRC Argenteuil : Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil Ville de Lachute, Ville de Brownsburg-Chatham
16 Montérégie	MRC Acton et MRC Maskoutains (collecte implantée à l'ensemble des 22 municipalités membres de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine)

	MRC Bas-Richelieu (8 municipalités desservies par la collecte à deux voies avec traitement par tri-compostage)
17 Centre-du-Québec	MRC Arthabaska : Municipalité de Tingwick, Saint-Norbert-d'Arthabaska, Norbertville, Saint-Christophe-d'Arthabaska, Victoriaville, Warwick, Saint-Valère, Saint-Rosaire, Sainte-Anne-du-Sault, Daveluyville, Maddington, Saint-Louis-de-Blandford MRC Drummond : Ville de Drummondville MRC Bécancour et MRC Nicolet-Yamaska (collecte implantée à l'ensemble des 20 municipalités membres de la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska et traitement par tri-compostage)

Pour ajouter le nom de votre organisme municipal ou pour apporter une correction à cette liste, veuillez communiquer avec Mme Sophie Taillefer, responsable du suivi des PGMR et des dossiers relatifs aux matières organiques, à l'adresse courriel suivante :

[s.taillefer@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:s.taillefer@recyc-quebec.gouv.qc.ca)